

**Société de développement commercial du Vieux-Montréal
Quartier historique**

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle

Tenue le 14 septembre 2017, à 9h12

À l'hôtel Westin

Au 270, rue Saint-Antoine Ouest, salle Viger

Sont présents :

44 membres en règle de la SDC

À la table de présentation siègent Me Robert Astell, Président
M. Mario Lafrance, Directeur général de la SDC Vieux-Montréal – Quartier historique
Mme Anita Ramacieri, Présidente d'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 9h12 par Me Robert Astell, Président du conseil d'administration de la SDC Vieux-Montréal, lequel souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. Élection du président et du secrétaire d'assemblée

Me Robert Astell suggère aux membres présents que Mme Anita Ramacieri soit nommée présidente de cette Assemblée générale annuelle et que Mme Carolina Guevara soit désignée secrétaire d'assemblée. Suite à la proposition de Mme Anne de Shalla, secondée par M. Nicolas Amato, cette suggestion est adoptée. Adopté à l'unanimité.

3. Conformité de l'assemblée (avis de convocation et quorum)

La présidente de l'assemblée se présente et explique brièvement le fonctionnement de l'Assemblée générale aux membres présents. Elle souligne que le déroulement se fera dans le respect des personnes et dans l'ordre.

Par la suite, Mme Anita Ramacieri s'assure de la conformité de l'avis de convocation et du quorum. Le directeur général lui assure que l'avis de convocation a été transmis à tous les membres, selon les modalités établies par la réglementation régissant la SDC et que le quorum est atteint pour la tenue de la présente assemblée.

4. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant, qui est conforme à l'avis de convocation préalablement transmis par voie électronique et par publication dans un quotidien, a été remis aux membres présents :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Élection du président et du secrétaire d'assemblée
3. Conformité de l'assemblée (avis de convocation et quorum)
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle
6. Rapport du conseil d'administration
7. Présentation des états financiers et du rapport du vérificateur
8. Nomination d'un vérificateur comptable
9. Élection des administrateurs
10. Levée de l'assemblée

L'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté, est proposée par Mme Anne de Shalla, secondée par M. Nicolas Amato. Adopté à l'unanimité.

5. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle

Le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2016 a été acheminé à tous les membres lors de l'envoi officiel de l'avis de convocation.

L'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 22 septembre 2016, tel que présenté, est proposée par M. Dimitri Antonopoulos, secondé par M. Alain Bergeron. Adopté à l'unanimité.

6. Rapport du conseil d'administration

La Présidente de l'assemblée cède la parole à M. Lafrance qui présente le bilan de l'année 2016-2017. Il mentionne que le Vieux-Montréal a été particulièrement achalandé pendant toute l'année en raison notamment du 375^e Anniversaire de la Ville de Montréal. D'autre part, des legs importants ainsi que des projets majeurs pour le quartier ont vu le jour cette année. Tout particulièrement, le réaménagement de la Place Vauquelin, l'inauguration d'un tout nouveau secteur au Musée Pointe-à-Callière permettant notamment de visiter les vestiges du Fort de Ville-Marie, de même que l'ouverture de la nouvelle Gare maritime Iberville à la Jetée Alexandra.

Par la suite, M. Lafrance présente les quatre grandes orientations qui ont été développées au cours de l'année :

- Le développement d'une meilleure connaissance des clientèles, besoins humains et besoins opérationnels de notre quartier;
- Le maintien de standards élevés au niveau du programme d'embellissement;
- La mise en valeur de la collectivité d'affaires unie via des initiatives visant le service aux membres et axée sur le réseautage et la notion de bon voisinage;
- La poursuite du développement de partenariats internes et externes et ce, dans toutes les sphères d'activité (opérations / communications / projets / tourisme / infrastructures, etc).

Sur ce dernier point, le directeur général nomme certains partenaires actuels de la SDC dans les volets culturels, corporatifs et opérationnels :

- Partenariats – Offre culturelle : Musée Pointe-à-Callière ; Château Ramezay ; Espace culturel Ashukan ; Montréal en Histoires / Cité Mémoire ; Héritage Montréal.
- Partenariats corporatifs : Comité Croisières de Montréal ; Administration portuaire de Montréal ; Tourisme Montréal ; CQCD.
- Partenariats opérationnels : Arrondissement de Ville-Marie, Direction des affaires urbaines et du service aux entreprises ; Direction des Travaux publics ; Ville centre ; SPVM.

Dans le volet **Projets & événements**, il a été question d'améliorer l'expérience visiteur du quartier, au moyen de projets d'accueil touristique mobile et de concerts d'été. La SDC a continué de soutenir des événements majeurs pour le quartier tels que le World Press Photo ou Igloofest, en suivant le modèle des années précédentes. En ce qui a trait aux projets spéciaux, la SDC a collaboré avec l'arrondissement de Ville-Marie pour les volets concernant la formation et le port des uniformes des cochers dans le quartier.

Le **Service aux membres** s'est développé sur quatre axes : les événements réseautage (Soirée District Party V et Apéro-pétanque), les événements spéciaux (Croisière AML en partenariat avec Tourisme Montréal, et visites spéciales), la formation et le service conseil aux membres (via Détail formation et les subventions d'Emploi Québec) et la Recherche et développement (étude sur les résidents du Vieux-Montréal et diverses études de marché sur les clientèles du Vieux-Montréal).

Le volet **Opérations et Embellissement** a continué à aménager des espaces verts et des arrangements floraux dans le quartier et a aussi vu une augmentation notable du mobilier urbain cette année. Ceci a été possible grâce également à l'effort hors du commun de l'arrondissement de Ville-Marie au niveau de la propreté. Au niveau de la sécurité, le programme de cadets et de deux patrouilleurs dédiés au Vieux-Montréal pendant la saison estivale a été mis en place, en partenariat avec le SPVM.

Le projet **Artère en chantier**, prévu dans le cadre du Plan commerce, a vu la fin de la phase 1 des travaux de réfection de la rue Saint-Paul et ce, dans le respect de l'échéancier initial. Cela a permis aux utilisateurs d'apprécier le tout nouveau design de voirie proposant un concept de rue partagée, incitant une hausse de la circulation piétonne dans le secteur du Marché Bonsecours (ce dernier accuse d'ailleurs une augmentation de fréquentation de 70% pour les mois de juin à août 2017, en comparaison avec la même période en 2016 – selon les données recueillies auprès de la SHDM).

Dans le dossier **Communications et promotion**, les outils tel que les infolettres, réseaux sociaux, site web, la carte touristique et diverses campagnes promotionnelles ont été déployés en fonction des besoins des clientèles (membres, grand public, touristique).

7. Présentation des états financiers et du rapport du vérificateur

Le Président de l'assemblée demande à M. Daniel Baillet, de la firme Daniel Baillet CPA, de présenter le projet du Rapport financier de l'année 2016 de la SDC Vieux-Montréal.

M. Baillet explique que les états financiers représentent une image fidèle de la situation financière de la SDC pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 et que le rapport financier est sans réserves. Il explique que les dépenses encourues ont été respectées dans l'ensemble des postes budgétaires votés.

Mme Anita Ramacieri cède la parole à M. Jean-Marc Lavoie qui demande quelles dépenses sont considérées comme des immobilisations. M. Daniel Baillet mentionne que la liste correspondante est assez courte. Des dépenses associées aux équipements de décorations hivernales, de l'accueil touristique mobile ainsi que du matériel de bureau (tels que les ordinateurs) y sont compris.

L'adoption du Rapport financier 2016, tel que présenté, est proposée par Mme Anne de Shalla, secondée par M. Julien Michaud. Adoptée à l'unanimité.

8. Nomination d'un vérificateur comptable

Me Robert Astell invite M. Baillet à quitter la salle. Par la suite, il propose aux membres d'utiliser les services d'audit de la firme Daniel Baillet CPA CA pour la préparation du Rapport financier 2017. Les membres discutent brièvement à ce sujet.

Il est proposé par Mme Anne de Shalla, secondée par M. Julien Michaud, que le mandat de vérification externe pour l'année 2017 soit octroyé à la firme Daniel Baillet CPA CA. Cette dernière assumera la production du Rapport financier 2017 de la SDC Vieux-Montréal.

Adoptée à l'unanimité.

(Résolution A2017-1007)

Mme Anita Ramacieri cède la parole à M. Lavoie qui demande aux administrateurs de la SDC d'assurer un suivi constant et rigoureux des dépenses courantes de la SDC. Le président, Me Robert Astell, remercie M. Lavoie de poser cette question et en souligne la pertinence. Il résume très brièvement le système utilisé présentement et lui garantit qu'un suivi rigoureux et intelligent est fait à ce niveau depuis 2010.

9. Élection des administrateurs

La présidente d'assemblée cède la parole à Mme Meriem Amir, présidente du comité d'élection 2017. Mme Amir rappelle le système d'élections utilisé par la SDC Vieux-Montréal depuis plusieurs années. Elle certifie que les trois candidatures déposées rencontrent les exigences de base obligatoires, énoncées par la législation encadrant le fonctionnement de la SDC. Les trois candidats qui se sont présentés, soient Mme Assmae Loudyi, M. Dimitri Antonopoulos et M. Camille Gagnon, sont élus par acclamation étant donné que seuls trois postes sont à pourvoir.

Les assistants félicitent les élus par applaudissement.

Mme Ramacieri cède la parole à M. Jean-Marc Lavoie qui demande si des vérifications ont été faites pour valider que l'ensemble des candidats sont actionnaires des entreprises qu'ils représentent. Il mentionne que cette condition était indispensable dans le passé. Mme Amir lui confirme que toutes les vérifications nécessaires ont été faites et qu'aucune irrégularité n'a été notée dans le processus. Me Robert Astell ajoute que des vérifications supplémentaires à cet effet seront faites. Il s'engage à transmettre par la suite une communication à ce sujet à M. Lavoie afin de lui faire part des résultats.

Mme Anita Ramacieri remercie Mme Meriem Amir pour sa participation.

10. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 09h50 sur la proposition de M. Jean-Marc Lavoie, secondé par M. Alain Bergeron. Adoptée à l'unanimité.

Anita Ramacieri
Présidente d'assemblée

Carolina Guevara
Secrétaire d'assemblée